

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 28 (1982)
Heft: 4

Rubrik: Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Jeanne Agassis

sœur de Suzanne Agassis qui a tant œuvré pendant la guerre au sein de la colonie suisse.

Directeur honoraire de la Compagnie d'Assurance « Le Continent », Jeanne Agassis avait su gagner la confiance de chacun tant par sa gentillesse que par sa compétence.

A sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

5, rue Cécille Dinant, 92140 CLAMART

L'Union Chorale Suisse a donné son concert le 23 Janvier dernier. La salle de l'O.N.S.T., habituellement mise à la disposition du chœur n'étant pas disponible, c'est le Pasteur Mazel qui a bien voulu héberger les chanteurs dans une salle de l'Oratoire de Paris. Le Président Fischer, en quelques mots, souhaite la bienvenue à plus de 50 sympathisants.

Le Directeur, Raymond Pichery, ayant levé sa baguette imaginaire, dans un silence total s'élevèrent les voix des 27 choristes pour faire entendre « Adieu petite Rose » de Dalcroze. Les auditeurs ont eu le grand plaisir d'apprécier et d'applaudir les chants folkloriques de notre pays. D'autres productions de Mozart et Schubert enchantèrent nos oreilles et nous avons pu constater le constant progrès que fait cette chorale.

En ce qui concerne le trio de Jodler, accompagné par la charmante accordéoniste, il est toujours excellent et également très applaudi. Je profite de l'occasion pour faire un appel à tous nos lecteurs et lectrices : vous aimez certainement chanter ; alors venez rejoindre les rangs de l'Union Chorale. Non seulement on y chante, mais on y cultive l'amitié.

Après le concert un buffet fut servi par les choristes. Non seulement ils et elles chantent mais en plus ce sont des hôtes parfaites. Nous avons pu admirer la disponibilité de tous pour rendre cette réunion agréable et amicale. Pour tous renseignements s'adresser à : M. E. Fischer, tél. : 867.37.63.

**Prochaines
votations fédérales
6 Juin**

A Gournay-sur-Marne Il avait la médaille militaire depuis 64 ans... sans le savoir !

Extraordinaire cérémonie que celle qui s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Gournay !

Pensez, on remettait la médaille à un vieux légionnaire, M. Raymond Senn, qui ignorait jusqu'à ces dernières semaines qu'il en était titulaire depuis... le 24 janvier 1918 !

Un monde fou était présent autour de M. Ringot, maire, qui présidait la cérémonie organisée en l'honneur de M. Senn et de M. Albert Leblanc, porte-drapeau des A.C.V.G. par le président Grosmaire.

C'est donc au président Grosmaire que revint l'honneur d'évoquer la vie courageuse de cet ancien de 14-18.

64 ans après !...

M. Senn Raymond, Maurice, est né le 22 avril 1892 à Paris (19^e arrondissement) de père suisse et de mère française. Dès sa sortie de l'école primaire, à 12 ans, il travaille en qualité d'apprenti menuisier, puis menuisier. Lorsque le 30 août 1914 éclate la guerre, M. Senn, alors âgé de 22 ans, possède la double nationalité ; il peut donc éviter, s'il le veut toute mobilisation.

Pendant il n'hésite pas sur la conduite à tenir à l'égard de la France, et dès le 4 septembre 1914, il s'engage dans la Légion Etrangère, pour la durée de la guerre sous la nationalité suisse. Cette guerre va durer, hélas, plus de 4 ans !

Incorporé au 3^e régiment de marche de la Légion Etrangère, le 3 octobre 1914, il se distingue aussitôt par son allant et sa volonté farouche de servir la France. Le légionnaire Senn participe avec la division marocaine, à laquelle son régiment est rattaché, à de nombreux combats, et notamment, à ceux de Champagne et ceux de la Somme en 1916, au cours desquels son régiment a été plusieurs fois cité à l'ordre de la Brigade de Division. Le 7 octobre, il est grièvement blessé et cité à l'ordre de l'Armée, le 29 décembre 1917.

Extrait de l'ordre de citations n° 185 du 29 décembre 1917 :

Le général Gérard, commandant la 8^e armée, cite à l'ordre le soldat Senn Raymond, Maurice, numéro matricule 32 408 de la Légion Etrangère : « engagé volontaire pour la durée de la guerre, légionnaire modèle de bravoure, de sang-froid et d'énergie. Etant guetteur isolé a reçu 3 blessures graves le 7 octobre 1916. Maîtrisant ses souffrances, a continué à observer jusqu'à l'arrivée du sergent de ronde »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix-de-Guerre avec palme. Dès sa sortie de l'Hôpital militaire et la fin de son congé de convalescence, en 1917, le Légionnaire Senn, toujours animé du même désir de ser-

vir, reprend les armes et participe à de nouveaux combats. Son courage est sanctionné par une nouvelle citation à l'Ordre de la Brigade, en date du 14 août 1918.

Ordre de la Brigade n° 137 du 14 août 1918 :

« Le 26 avril 1918, s'est élancé courageusement à l'attaque des positions ennemies. Pourvoyeur de fusil mitrailleur son tireur étant tombé, s'est porté en avant avec un autre tireur, sous de violentes rafales de mitrailleuses et a aidé à enrayer un retour offensif de l'ennemi ».

Cette citation comporte l'attribution de la Croix-de-Guerre avec étoile de bronze.

En outre, le légionnaire Senn est titulaire :
— De la Croix des Engagés Volontaires Etrangers dans l'Armée Française pour la durée de la Guerre.

— De la Croix du Combattant volontaire.

— De la Croix du Combattant.

— De la Médaille des blessés.

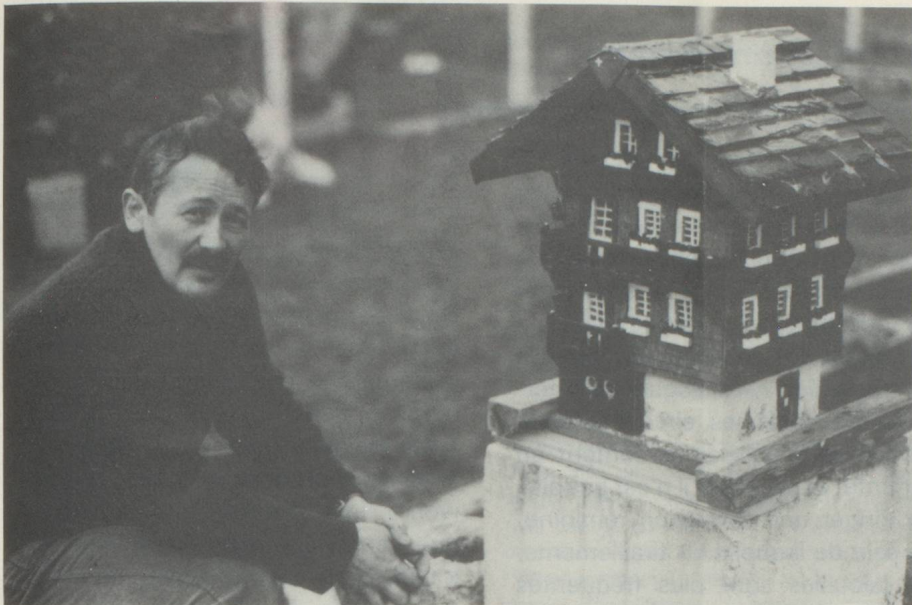
Devant ces états de service élogieux, l'Association des Anciens Combattants de Gournay-sur-Marne se devait de faire le nécessaire pour que M. Senn obtienne la médaille militaire afin qu'il puisse bénéficier des dispositions du décret du 12 décembre 1980 pour l'obtention de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Des démarches ont donc été effectuées et deux dossiers constitués, l'un pour la médaille militaire, l'autre pour la Légion d'Honneur.

« Le légionnaire Raymond Senn, au nom du président de la République, nous vous conférons la médaille militaire ».

Sous les applaudissements, l'ancien légionnaire montrait à tous sa poitrine arborant la jolie médaille.

Gérard BRAUN : le Bâtitteur de l'inutile...

Pour Gérard Braun, 40 ans rogebourgeron et pâtissier-confiseur de son état, la Suisse n'est pas seulement le pays du chocolat, des edelweiss et des banques, mais aussi et surtout celui des coups de foudre. Il en a connu deux en 15 ans d'intervalle. Le premier, ce fut la rencontre de celle qui devait devenir son épouse. « Je travaillais beaucoup à, l'étranger pour mon métier à cette époque. C'est en Suisse que j'ai trouvé l'âme-sœur ». Le second ce fut la découverte, niché au cœur du parc naturel du canton de Schwyz, en Suisse alémanique, non loin de Lucerne d'un village miniature construit par un génial bricoleur du cru. « J'ai trouvé ça tellement fantastique que j'ai voulu en faire autant ». Résultat : un premier chalet entièrement réalisé avec des matériaux de



récupération que M. Braun vient juste de terminer.

Un socle en ciment, les murs du même matériau, 26 ou 27 fenêtres faites en allumettes, les balcons, plus de 2000 tuilettes en formica gratté, ayant chacune à peine 1 cm 2, pour recouvrir les murs, une toiture en ardoise vernie et... la lumière à l'intérieur.

En tout : plus de 200 heures de travail.

Faire ça... A 40 ans !

« J'y suis depuis octobre, à raison de deux heures tous les soirs. »

Les yeux de Gérard Braun brillent de satisfaction, comme ceux d'un gosse auquel on vient d'offrir un nouveau jouet. La différence c'est que celui-là, il l'a fait de ses mains, entièrement.

« Faut être un peu fou pour faire ça... à 40 ans, non » ?

En fait Gérard Braun ne saurait se passer de l'usage, intelligent, de ses mains. Bricoleur, il l'est jusqu'au bout des ongles, et même plus.

« J'ai fait beaucoup de travaux dans ma maison, la cheminée, le barbecue, la frise..., dans mon jardin aussi. Ça c'était pour l'utile. Pourquoi n'aurais-je pas bricolé comme ça pour le plaisir esthétique ».

Gérard Braun est peintre aussi. Donc un artiste !

Une pièce montée de 2,50 m pour les 30 ans de « Johnny ».

« Il faut savoir aujourd'hui s'arrêter un peu sur des choses simples. Dans la course à l'argent tellement factice, on passe souvent à côté de l'essentiel. La miniature, c'est la part du rêve, ça demande un temps fou, mais la joie qu'on éprouve à la sortie est incomparable. Mon plus cher désir serait de faire partager ça à mes enfants et aux jeunes en général. La création d'un atelier ici à Bosc-Roger ? Pourquoi pas ». Sans aller jusque-là, Gérard Braun pense déjà à sa prochaine réalisation : une maison miniature mais de style normand cette fois. « Dès que je trouve du chaume, j'attaque... ». Alors un doux dingue ce bâtisseur de l'inutile ?

Non, un artiste tout simplement. N'a-t-il pas confectionné lui-même, il y a 6 ans, alors qu'il était pâtissier à Rouen, la pièce montée des trente ans de Johnny Halliday. Elle faisait 2,50 m de haut !

Les mots croisés du Messenger Suisse par Mizy

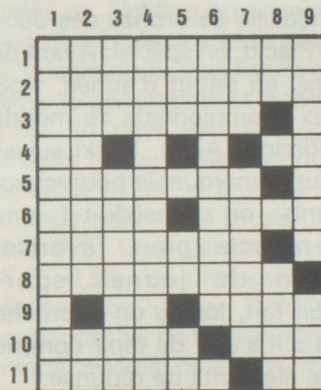
En fin d'année 1982, nous offrons un cadeau à ceux d'entre vous qui auront envoyé toutes les solutions justes à la rédaction du Messenger Suisse.

Horizontalement :

- Personnages traditionnels de la farce qu'on appellerait « nioquets » en Romandie.
- Même en Suisse, il écraserait tout le monde pour atteindre son but.
- A demi utile au Messenger boiteux.
- Premier degré — Obligation journalière de nos scouts.
- Résultats probants du plan Wahlen.
- Chimiste d'un voisin de l'Est qui fit mentir le proverbe « Il n'est bon bec que de Paris » — On connaît bien celle d'octobre d'un grand poète romantique.
- Le Père, le Fils, le Saint-Esprit.
- Un marteau, une enclume et un étrier.
- Deux consonnes d'Helvétie — N'allons pas plus loin.
- Aucune embarcation de notre flotille lacustre ne pourrait être glorifiée de ce titre — Presque bienheureux.
- Fixe l'aviron au tolet de nos rameurs — Nos banques en regorgent.

Verticalement :

- Prière brève mais ardente.
- Chez nous comme ailleurs, ils parlent, ils parlent... — Note retournée.
- Osé — Charmantes nippones-frippones.
- Revient souvent dans les chansons de Dalcroze.
- Dans nos contrées aussi ce bugle est muet — Pronom personnel — Deux voyelles du Léman.
- Ce genre de poésie, s'il fleurit sur les bords du Rhône, ce n'est pas le long du parcours suisse.
- Points cardinaux — Maladie bien gênante pour nos sportifs.
- Conjonction — Tel est le récital d'un de nos choristes sur l'alpage.
- Fonction géométrique de notre grand axe routier N.-S. — Comme l'air de nos sommets.



Solution du problème N° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	A	L	I	V	E	R	N	E
2	E	M	E	R	I			E	
3	L	O	T	I	S	S	E	U	R
4	L	U		S	I	E	S	T	E
5	I	R	A		O		C	R	U
6	C	E	V	E	N	O	L	E	S
7	I	T	E		N		A	S	S
8	S	T	U	K	A		V		I
9	T	E		R	I	V	E	N	T
10	E		P	A	R	E	S	I	E
11	S	H	A	K	E	R		L	